

**CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET
TOWNSHIP OF ALFRED AND PLANTAGENET
PROCÈS VERBAL / MINUTES
RÉUNION SPÉCIALE - SPECIAL MEETING
LE 4 MARS 2015 à 19h00 / MARCH 4, 2015, at 7:00 p.m.
CENTRE COMMUNAUTAIRE LUCIEN-DELORME COMMUNITY CENTRE**

Présences/Present :

Jean-Pierre Cadieux, président
René Beaulne
Jean-Claude Delorme
Jeanne Doucet
Benoit Lamarche
Chantal Galipeau
Marc Daigneault, directeur général – greffier
Monique Bastien, greffière-adjointe

**Conseil d'administration des bibliothèques
publiques :**

Gilles Poirier
Claire Bellefeuille
Jocelyne Carrière
Jocelyne Chénier
Diane Dubuc
Louise Martin
Pierre Soucy
Dominique Lacelle

Absence motivée : Fernand Dicaire

1. L'assemblée est appelée à l'ordre par le Président à 19h. Mme Jocelyne Carrière récite la prière.

1. The assembly is called to order by the Chairman at 7:00 p.m. Mrs. Jocelyne Carrière recites the prayer.

2. Résolution 2015-169

Proposée par: Benoit Lamarche
Appuyée par : Chantal Galipeau

2. Resolution 2015-169

Moved by: Benoit Lamarche
Seconded by: Chantal Galipeau

Qu'il soit résolu que cette réunion spéciale pour discuter de l'emplacement de la bibliothèque de Wendover soit déclarée ouverte.

Be it resolved that this special meeting to discuss the relocation of the Wendover Public Library be declared open.

Adoptée

Carried

3. L'édifice de la bibliothèque de Wendover a été vérifié en vertu des normes de santé et de sécurité et du Code du bâtiment. Suite à la vérification/inspection, la bibliothèque a été fermée et doit être démenagée.

3. The Wendover library building was checked with respect to health and safety standards as well as the Building Code. Following the inspection, the library has been closed and needs to be relocated.

M. Gilles Poirier mentionne que lors de la réunion du conseil d'administration le 3 mars, certaines options ont été identifiées comme endroit qui permettrait de fournir un service adéquat de bibliothèque aux contribuables. Quelques options sont mentionnées par le directeur général et greffier.

Mr. Gilles Poirier mentions that at the Public Library meeting of March 3, certain options were identified as proper quarters which would allow the provision of adequate library service to the ratepayers. A few options are also mentioned by the Chief Administrative Officer and Clerk.

Les options identifiées sont les suivantes :

1. La sacristie de l'église;
2. Le chalet de patinoire;
3. Un local dans le mail de la Place du Quai (sous location);
4. Une rallonge au bâtiment du centre communautaire Lucien-Delorme;
5. Un bâtiment/une maison dans Wendover;
6. L'édifice actuel, suite à des réparations;
7. La caserne de pompiers de Wendover (option future);
8. Fermeture la bibliothèque complètement.

The options identifies are the following:

1. The church sacristy;
2. The skating rink chalet;
3. A locale in the Place du Quai mall (rental);
4. An addition to the Lucien-Delorme Community Centre building;
5. A building/house in Wendover;
6. The actual building, once repaired;
7. The Wendover fire station (future option);
8. Closing the library altogether.

Suite à un échange sur les diverses options, le groupe procède à la visite des locaux proposés par le conseil ainsi que du chalet de patinoire.

Résolution 2015-170

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par : Chantal Galipeau

Qu'il soit résolu que les pièces adjacentes qui servaient de bureau pour la police provinciale et de vestiaire soient modifiées afin d'y aménager la bibliothèque de Wendover sur une base temporaire.

Adoptée

Il est convenu que l'édifice actuel de la bibliothèque doit être sécurisé pour ensuite retirer les livres et équipements. La nécessité d'une analyse d'air est discutée. Le directeur général et greffier consulte le chef inspecteur en bâtiment dès demain pour entamer les démarches requises et communique avec Mme Lacelle, directrice générale des bibliothèques, avant de procéder au déménagement.

Le conseil municipal considérera par la suite un emplacement permanent pour la bibliothèque et avisera le conseil d'administration de la ou des propositions à cet effet par la fin avril.

Le Guide sur les bibliothèques publiques est distribué aux membres du conseil.

4. Résolution 2015-171

Proposée par : Jean-Claude Delorme
Appuyée par : Jeanne Doucet

Que cette réunion soit levée à 20h05.

Adoptée

Jean-Pierre Cadieux, Président/President

Marc Daigneault, Greffier/Clerk

Following an exchange on the various options, the group proceeds to a visit of the rooms proposed by Council as well as a visit of the skating rink chalet.

Resolution 2015-170

Moved by: René Beaulne
Seconded by: Chantal Galipeau

Be it resolved that the adjoining rooms used as the provincial police office and the cloakroom be modified to accommodate the Wendover library on a temporary basis.

Carried

It is agreed that the actual library building must be secured prior to the removal of books and equipment. The necessity of an air analysis is discussed. The Chief Administrative Officer and Clerk will consult the Chief Building Inspector tomorrow in order to proceed with the required work and will communicate with Mrs. Dominique Lacelle, the Library Chief Administrative Officer, before the move into the new premises.

The Municipal Council will consider the options for a permanent location for the library in the next few weeks and will advise the Library Board of its proposals by the end of April.

The Guidelines for public libraries is distributed to the members of Council.

4. Resolution 2015-171

Moved by: Jean-Claude Delorme
Seconded by: Jeanne Doucet

That this meeting be adjourned at 8:05 p.m.

Carried